

Chers voisins,

Vous l'avez peut-être remarqué, une **enquête publique ( AB 29615/AD)** a été lancée au sujet de **l'implantation de 2 immeubles** à appartement (26 logements) à l'entrée de l'ancienne carrière Rustin (bas de la rue Brunehaut, à hauteur du petit pont). Le numéro de cadastre de la parcelle est « Cibly section A n°240R.

Nous avons jusqu'au **6 juillet** pour donner une réponse à cette enquête. Si un grand nombre de personnes ne se mobilise pas, le projet aura beaucoup de chances d'être accepté.

Les réclamations sont à remettre :

- Par courrier daté et signé au collège communal, Grand place, 22 à 700 Mons
- par mail à [urbanisme@ville.mons.be](mailto:urbanisme@ville.mons.be)
- Par téléphone au 065/40.55.09

Voici un ensemble de raisons pour lesquelles il semble que ce projet n'est pas en accord avec l'esprit et la tranquillité du village :

- Le passage de nombreux camions transportant des matériaux de construction via la rue Brunehaut risque de créer de nombreuses vibrations pour nos habitations. Cela risque également de créer de nombreuses nuisances sonores.
- Ce projet augmentera de plus ou moins 10 % la population de Cibly ce qui est disproportionné.
- Le déboisement de la zone, la création d'une route et de nouveaux bâtiments va à l'encontre du classement de la parcelle, à savoir « zone de grand intérêt biologique. De nombreux oiseaux et autres petits animaux vont perdre leur habitat.
- La circulation automobile va être amplifiée, que ce soit via le centre du village ou via la rue Brunehaut. Or de nombreux enfants jouent sur la petite placette et la remontée de la rue Brunehaut, par son étroitesse et son tournant, est dangereuse.
- Le projet ne vise pas du tout l'intérêt général des habitants puisque il s'agira d'un espace privatif. Or, actuellement, beaucoup d'habitants s'y promènent. Des enfants y construisent des cabanes et de l'air soft y est organisé.
- Le promoteur prend pour exemple les immeubles à appartement situé sur la chaussée de Maubeuge et sur la rue Monte en Peine. Or ces deux lotissements se trouvent à l'extérieur du village et sur des routes à haute fréquentation. La tranquillité des habitants n'y est donc pas mise en péril.
- L'acheminement d'eau pluviale vers le By liée à de grands parkings peut faire craindre de nouvelles inondations.
- Le mode d'évacuation des eaux usées de 26 logements dans le By ne semble pas non plus idéal.
- Pour les habitants les plus proches, les appartements construits sur 4 étages avec une terrasse panoramique donneront une vue directe sur leur jardin et l'arrière de leur habitation. Aucune haie ne pourra restreindre cette vue.